

été tiré cet ouvrage important dont l'auteur s'est plu à rehausser la valeur scientifique, par une impression soignée et de nombreuses gravures documentaires. Le style net et concis convient admirablement à ce genre de travail ; il conduit, avec sûreté, dans le dédale des filiations multiples et dans l'obscurité des vieux parchemins. M. de Chabannes sait dispenser, sagement, la lumière à ses lecteurs, il éclaire leur esprit, mais néglige d'éblouir leurs yeux. Cette qualité n'est pas commune à tous les généalogistes.

H. DE TERREBASSE.

UN MAGISTRAT. LE PREMIER PRÉSIDENT MILLEVOYE
(Jacques Millevoye). Imprimerie Mougin-Rusand, in-8°.

Cette publication récente est moins une biographie qu'un portrait. Mais ce portrait est retracé avec tant d'âme et de chaleur et sous une forme littéraire, rappelant le grand style de celui qui a servi de modèle, qu'on le lit volontiers tout d'un trait, charmé de voir revivre, sous nos yeux, la personne du premier président Millevoye, dont le souvenir ne peut plus s'effacer désormais.

Si la piété filiale a dicté ces pages émues, hâtons-nous de le dire, elle n'a point enlevé à l'auteur cette clairvoyance sereine qui fait juger les hommes tels qu'ils sont, et avec cette impartialité qui donne seule de l'autorité à l'histoire.

En se dégageant ainsi pleinement de tout ce qui pouvait nous montrer sous un faux jour celui qui fut tout à la fois un homme de caractère et de grand talent, l'auteur nous montre successivement son enfance pauvre et laborieuse, ses premiers succès au barreau, ses succès encore plus grands comme organe du ministère public, ses grandes qualités d'administrateur et cette ferme indépendance qu'il apporta toujours dans l'exercice de ses fonctions.

Pour nous révéler ce dernier trait de caractère, l'auteur n'avait, d'ailleurs, qu'à rappeler ce que disait le premier président Millevoye, à la veille du jour où la magistrature était menacée dans son indépendance : « Si demain nous ne devons plus, comme les anciens Parlements, appartenir qu'à l'histoire, c'est à l'histoire que nous demanderons une consolation... Elle nous montre que cette magistrature de France sut ignorer les douloureuses défaillances et qu'il y